

OBJET : LANCEMENT DE L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Le président certifie sous sa responsabilité la caractère exécutoire de cet acte.



En exercice : 17
membres

Présent(s) : 15
Pouvoir(s) : 2
Absent(s) : 3

Délibération
comportant
1 page(s),
0 annexe(s)

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le vingt-huit avril deux mille vingt-six, 19h30, le Conseil d'administration du CCAS s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Didier FOURNEL.

Présents :

Didier FOURNEL, Véronique PUTHINIER DUMONTET, Thierry MIELLE, Patricia BALMONT, Alexis DEBORD, Lydie AUGAY, Annie LEFEBVRE, Henri BURNICHON, Simone GUEYDON, Nathalie LANCELOT, José MARTINEZ, Marie-Jeanne DUBOIS, Jean-Paul PIVOT, Christiane MONTIBERT

Pouvoirs :

Nathalie CHANFRAY, Monique CHAMPALLE ANESSI (à Véronique PUTHINIER DUMONTET), Annie GIRARD (à José MARTINEZ)

Excusés :

Monique CHAMPALLE ANESSI, Annie GIRARD

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment l'article L.123-5, confiant aux Centre Communaux d'Action Sociale (CCAS) la mission de réaliser une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de la population ;

Considérant que l'ABS constitue un outil d'aide à la décision permettant d'adapter les politiques sociales aux besoins réels de la population ;

Considérant la nécessité de disposer d'un diagnostic actualisé du territoire afin d'orienter les actions sociales du CCAS et de renforcer la cohérence des interventions locales ;

Le Conseil d'Administration :

- **DECIDE** de lancer la réalisation d'une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) sur le territoire d'Amplepuis
- **PRECISE** que cette démarche sera réalisée en interne par les services du CCAS avec l'appui des partenaires institutionnels (CAF, Département, associations...)
- **AUTORISE** le Président à engager toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette étude
- **INDIQUE** que les résultats de l'ABS feront l'objet d'une présentation au Conseil d'Administration et serviront de base à l'actualisation des orientations sociales du CCAS

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 28 avril 2026

Le secrétaire de séance
Alexis DEBORD



La Vice-Présidente
Véronique PUTHINIER DUMONTET

